



TÉLÉSURVEILLANCE DES SITES ET BÂTIMENTS DE LA VILLE DE MAROMME
2025-2030

Récapitulatif des questions-réponses

N°	Question posée par un candidat marches@ville-maromme.fr	Date question	Réponse de l'acheteur	Date réponse
1	Concernant la consultation MP-SPNMCP-2025-01- Télésurveillance des différents bâtiments et sites de la Ville de Maromme. Nous aimerions savoir qui est le titulaire du marché ? Et quel est le délai d'intervention sur alarme ?	22/01/2025	Bonjour, le titulaire du marché actuel est Global Service Intervention Sûreté (GSI SURETE). Pour une intervention sur le terrain, le délai d'intervention est à moins d'1 heure, pour la télésurveillance donc un appel pour signalement, le délai doit être de moins de 5 minutes. Cordialement.	22/01/2025

Mise à jour

mercredi 22 janvier 2025

Renseignements complémentaires demandés à temps utile

Renseignements complémentaires demandés hors temps utile

? Question en cours de traitement

Date limite de remise des plis : Le lundi 17 février 2025 à 14h00

Identifiant du marché public : MP-SPNMCP-2025-01